

Module de **Siècle Base Elève** remplacé par

Accès opérationnel à compter du 12 janvier 2021



Rappel :

Les télé services sont ouverts aux familles et permettent de se conformer à la Réglementation Générale de Protection des Données (RGPD). Ils permettent aussi une dématérialisation des échanges familles/établissement pour les procédures d'orientation et de communication des données des évaluations (LSU-LSL-...).

L'accès aux familles est fonctionnel sous : <https://teleservices.ac-aix-marseille.fr>

Vous aviez la possibilité d'administrer ces accès au travers d'un module de siècle Base élève établissement : télé services → Ce module n'est plus accessible depuis le 12 janvier 2021.

Tous les comptes notifiés, utilisés continuent d'être fonctionnels. Vous ne pouvez plus les administrer : notifier l'ouverture, initialiser le mot de passe, simuler l'accès d'un utilisateur.

Si un utilisateur vous contacte afin de vous demander une assistance vous n'êtes plus en mesure de l'assurer :

à ce moment-là nous vous conseillons de les diriger à créer leur compte sur EduConnect.

Si vous n'avez pas encore notifié les utilisateurs vous ne pouvez plus le faire par cet intermédiaire.

Quelle solution ? : Ouverture du service « **EduConnect** »

Vous trouverez le lien vous présentant le service : [cliquez ici](#).

Les points importants :

- **Une adresse de messagerie et un numéro de téléphone mobile** doivent être associés au compte utilisateur, cette information doit être saisie dans Siècle Base élève établissement.

Grâce à ces informations, l'utilisateur est en capacité de créer seul son compte avec identifiant et mot de passe (qui sont différents de ceux créés à partir des télé services de siècle).

Vous avez la possibilité de notifier les utilisateurs pour qu'ils ouvrent leurs comptes.

Les utilisateurs peuvent se connecter de trois manières :

Sur **Scolarités services**
(L'ancienne adresse)

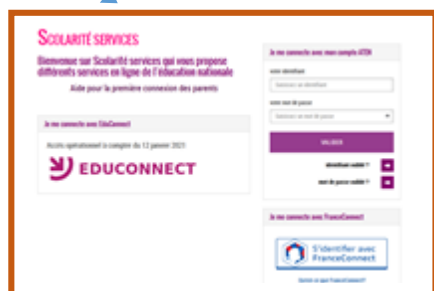
ou sur **EduConnect**
(à privilégier)

ou encore sur **FranceConnect**

<https://teleservices.ac-aix-marseille.fr/>

<https://educonnect.education.gouv.fr/>

https://teleservices.ac-aix-marseille.fr/login/oidc_authorize



Dans toutes les solutions ci-dessus, il arrivera sur la même interface.

Vous trouverez ci-joint une notice explicative, qui est à diffuser auprès des parents d'élèves, pour la connexion aux télé services. ([Cliquer ici](#))

Il va falloir privilégier l'accès à « EduConnect » pour les parents, à chaque problème rencontré avec un parent en profiter pour le diriger vers « EduConnect ».

L'application d'administration doit être déléguée pour les autres personnels que ceux de direction. (à partir d'Arena : délégation Intranet, Référentiels ou Outils/ outils de gestion des identités et habilitations/ Administration des comptes Educonnect).